



**institut
universitaire
de France**

CAMPAGNE IUF 2018

PROCEDURE DE DEPOT EN LIGNE DES CANDIDATURES

La campagne de sélection des membres de l'IUF 2018 est totalement dématérialisée.

La déclaration de candidature, la saisie des documents constitutifs du dossier par le candidat, l'envoi des lettres de recommandation, l'accès aux dossiers par le jury chargé de l'évaluation se font en ligne.

La saisie de la fiche de renseignements (sur l'application), valant déclaration d'intention, ainsi que le télédeposit des documents constitutifs du dossier peuvent être validés dès l'ouverture de la campagne.

Etape 1 : Connexion à l'application informatique

1. **adresse** : <https://iuf.adc.education.fr/iuf>

2. **identification** par le **NUMEN** et **mot de passe**

Le NUMEN, numéro d'identification éducation nationale, est un identifiant associé à tout employé de la fonction publique dépendant du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation française.

La saisie du numen lors de la création du compte (2 chiffres (00 à 95) + 1 lettre (A, B, E, G, P, S ou T) + 2 chiffres pour l'année (0, 1 ou 9+0 à 9) + 5 chiffres + 3 lettres.

3. attribution par l'application d'un **numéro de dossier** (affiché sur chaque écran) à conserver.

Etape 2 : Saisie de la fiche de renseignements (sur l'application), valant déclaration d'intention

**⚠ Date limite pour la saisie de la fiche de renseignements ⚠
28 septembre 2017 pour tous les candidats (12h00, heure de Paris)**

Cette fiche se décline en 4 parties :

- Situation administrative

- ✓ Grade fonctionnel : menu déroulant
- ✓ Habilitation à diriger des recherches : cocher oui ou non (si oui date)
- ✓ Date de titularisation
- ✓ Section CNU : menu déroulant
- ✓ Etablissement de rattachement : menu déroulant
- ✓ Date d'affectation
- ✓ Unité de recherche

- Profil

- ✓ Catégorie : cocher junior, senior ou senior en reconduction (cette dernière catégorie ne concerne que les seniors achevant leur délégation IUF au 30 septembre 2018)
- ✓ Candidature déjà examinée : cocher oui ou non, et si oui préciser toutes les années ou vous avez déposé une candidature recevable

☞ si un candidat a déjà déposé 3 candidatures depuis la campagne 2013 et que celle-ci est la 4^{ème} en 5 ans, elle ne sera pas examinée ; elle ne le sera pas non plus s'il y a déjà eu 2 candidatures successives pour les campagnes 2016 et 2017

Ex. : candidature sur campagnes 2015, 2016 et 2018 = recevable
candidature sur campagnes 2016, 2017, 2018 = non recevable

- ✓ **Dérogation d'âge : répondre oui ou non**

☞ Les candidats juniors doivent être âgés de moins de 40 ans au 1er janvier de l'année de leur nomination à l'IUF. Des dérogations à cette limite d'âge peuvent être accordées dans les cas suivants :

1) Un report de la limite d'âge d'une année par enfant est accordé en cas de congé maternité ou de congé d'adoption.

2) Un report de la limite d'âge correspondant à la durée du congé pris est accordé en cas de :

- congé de longue maladie ou de longue durée au sens de l'article 34 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 ;

- congé paternité ;

- congé parental ou de présence parentale.

3) Un report de la limite d'âge correspondant à la durée du service effectué est accordé en cas de :

- service national.

- ✓ Domaine ERC : menu déroulant
- ✓ Spécialité :
- ✓ 5 mots clés permettant de résumer brièvement votre projet
- ✓ Recommandants : **Les noms et coordonnées des présentateurs (« recommandants ») doivent être explicitement mentionnés**

☞ Les dossiers de candidature devront être appuyés par deux recommandations de personnalités scientifiques sans conflit d'intérêt avec le candidat, dont au moins une exerçant son activité à l'étranger. Les lettres de recommandation devront comporter une appréciation sur le potentiel scientifique des candidats, leurs collaborations internationales et les caractéristiques de leur projet de recherche (enjeux scientifiques, caractère novateur, résultats escomptés, etc.). Ces personnalités ne devront pas se trouver en situation de tirer profit, directement ou indirectement, de la nomination à l'IUF du candidat qu'elles soutiennent, ni participer au jury IUF 2018.

- **Projet** : il s'agit d'un résumé de votre projet de recherche, mettant en exergue sa faisabilité et son caractère innovant en 150 mots maximum.

☞ Les copier-coller peuvent faire perdre la mise en forme, mieux vaut saisir directement dans le champ prévu à cet effet.

- **Carrière** : il s'agit en 150 mots maximum de présenter vos réalisations scientifiques majeures (participation à des projets internationaux d'envergure, accomplissements scientifiques et académiques, prix, constitution d'équipe, etc...)

Etape 3 : Télédépôt des documents

Les modèles au format Word des documents à déposer (disponibles dans l'application IUF via le lien 'Documents utiles') sont les suivants :

- application_form.doc (formulaire de candidature en anglais, obligatoire),
- attestation_enseignement.doc (obligatoire),
- derogation.doc (uniquement en cas de dérogation),
- formulaire_candidature.doc (formulaire de candidature en français, facultatif).

Le formulaire de candidature en anglais est obligatoire afin de pouvoir être évalué par les experts internationaux constituant le jury de l'IUF. De façon optionnelle, si le candidat l'estime utile pour faciliter son évaluation par des experts francophones, le formulaire de candidature en français peut être complété par le candidat et déposé en plus du formulaire en anglais.

Ces documents devront être enregistrés obligatoirement au format pdf et nommés respectivement `application_form.pdf`, `attestation_enseignement.pdf`, `derogation.pdf` et `formulaire_candidature.pdf`.

L'ensemble des documents devra être télédéposé dans l'application IUF dans l'écran 'Étape 3/4 : Télédépôt des documents'.

Etape 4 : Validation de l'ensemble de la saisie

Elle doit se faire sur l'application et selon le calendrier suivant :

- Le 24 octobre 2017 midi, heure de Paris, pour les juniors (y compris dépôt des lettres de recommandation)
- Le 26 octobre midi, heure de Paris, pour les seniors (y compris dépôt des lettres de recommandation)

Au-delà de ces dates, aucun document supplémentaire ne pourra être ajouté et tout dossier non validé sera supprimé automatiquement par le logiciel.

En cas de grande difficulté de validation, merci de contacter dans les meilleurs délais notre service campagne.iuf.2018@recherche.gouv.fr

Il est possible de modifier la fiche de renseignements ou de télécharger une nouvelle version du dossier tant que la validation de l'ensemble de la saisie n'a pas été effectuée.

 Une fois le dossier complet validé (étape 3), vous ne pourrez plus le modifier 

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les documents Word (formulaires en anglais et en français) sont à télécharger sur l'application en ligne. Il est impératif d'utiliser les modèles proposés.

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- **Fiche de renseignement valant déclaration d'intention**
- **Informations sur le candidat**
- **Activités, carrière, mobilité**

Activité scientifique actuelle

Mobilité thématique

Mobilité géographique

Production scientifique

Publications scientifiques

Résumé des 5 publications les plus significatives.

Curriculum vitae (4 pages maximum)

- Doivent obligatoirement figurer en tête : le **nom patronymique**, le **prénom**, la **date de naissance**, la **situation familiale** (nombre d'enfants), la **situation professionnelle** (grade, établissement d'affectation, unité de recherche d'appartenance)
- **Préconisations pour le contenu, dans la limite du volume imparti** :
 - informations significatives sur la formation, les diplômes et le déroulement de la carrière ;
 - rayonnement national et international (prix et distinctions scientifiques, comités de rédaction, conseils scientifiques, invitations d'EPST étrangères, commissions nationales et internationales ...)
 - animation scientifique (direction d'un laboratoire, d'une équipe, d'un groupement de recherche, d'une formation doctorale, en indiquant pour chaque responsabilité l'objet, l'importance de la composante, les dates d'exercice) ;

Liste des travaux et publications

Liste complète.

Projet de recherche pour la période 2018-2023

8 pages maximum qui doivent comprendre :

- une description de l'état de l'art et des objectifs poursuivis ;
- la programmation prévisionnelle.

Il distinguera la part du candidat et celle de son équipe dans la réalisation.

Activités d'enseignement pédagogiques et administratives

Description :

- des activités d'enseignement, dans l'établissement d'appartenance (nombre annuel d'heures en équivalent TD, matière, niveau), dans d'autres établissements et à l'étranger ;
- des responsabilités pédagogiques et administratives exercées au cours des cinq dernières années (**2 pages**)

Experts

Liste des 5 experts scientifiques français ou étrangers compétents dans le domaine (mais sans intérêts communs avec le candidat), susceptibles d'être consultés par le jury (nom, prénom, qualité, adresse, courrier électronique).

Ces cinq personnalités doivent être différentes des 2 recommandants et trois d'entre elles (au minimum) doivent être de nationalité étrangère.

Pièces justificatives pour les candidats juniors demandant une dérogation d'âge

Pièces justificatives (selon les cas : attestation de congés maternité, longue maladie, etc...)

Pièces justificatives pour les candidats demandant à faire valoir des services d'enseignement à l'étranger

Attestation de l'établissement

Pièces justificatives pour tous les candidats

Le candidat devra joindre une attestation du service gestionnaire de son établissement, justifiant qu'il assume la charge statutaire d'enseignement les deux années qui précèdent son éventuelle nomination (modèle disponible dans l'application ou sur le site www.iufrance.fr)

Résumés des 5 publications les plus significatives (6 pages maximum au total)

Il s'agit des publications mentionnées dans la fiche de synthèse du dossier.

Pour les demandes de reconduction uniquement

- Rapport d'activité 2013-2018
- Annexe financière.